

Dossier d'inscription administrative

Université de Lille

Année universitaire 2021-2022

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE SCOLARITÉ / RELAI SCOLARITÉ / COMPOSANTE

Formation sollicitée :

Code étape :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Version :

--

RÉGIME ET STATUT D'INSCRIPTION ANNUELLE

Régime d'inscription :

1. Initiale (hors apprentissage)

2. Continue financée

3. Reprise d'études non financées

4. Formation initiale par apprentissage

8. Contrat de professionnalisation

Statut :

01. Étudiant

02. Auditeur libre

03. Stagiaire de formation continue

04. Capacitaire droit

08. Apprentis

19. Contractuel alternant (M2 MEEF)

15. Contrat professionnel

Cachet
de la composante
ou du service
obligatoire

Date de remise :

par (nom / prénom) :

À rendre pour le :

Service / composante :

Téléphone :

CADRE RÉSERVÉ AU GESTIONNAIRE DES INSCRIPTIONS

Montant des droits :

Mode de paiement : Chèque Numéraire Carte Virement
 Autre

Numéro étudiant :

N° de quittance :

Dossier reçu le :

Dossier traité par : (Initiales)

--	--

le :

Observations :

13 DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Établissement : _____

Département (français uniquement) : _____ ou Pays : _____ Année : _____ / _____

Type d'établissement :

00. Université (y compris ESPÉ) 01. BTS 02. CPGE 03. École de commerce
 04. École d'ingénieur 05. Enseignement supérieur privé 06. Établissement Supérieur Art/Culturel
 10. Établissement étranger d'Enseignement Supérieur 11. École Normale Supérieure
 13. École d'Architecture 14. IUFM non intégré 15. Autre école ou cursus
 17. Enseignement par correspondance 18. Établissement de Formation Paramédicale ou Sociale
 LY. Lycée RC. Organisme de Recherche SO. Sans Objet

14 SITUATION DE L'ANNÉE 2020-2021

Établissement : _____

Département (français uniquement) : _____ ou Pays : _____

Type d'établissement :

- A. Enseignement Secondaire (y compris par correspondance) B. BTS (y compris post-BTS)
 C. IUT (y compris licence professionnelle) D. (CPGE (non inscrit à l'Université)
 E. École d'ingénieurs G. Enseignement supérieur par correspondance
 H. Université hors IUT et école d'ingénieurs universitaire J. École de management (commerce, gestion)
 K. Instituts catholiques, ENS et Grands établissements M. ESPÉ
 Q. Établissement étranger d'enseignement secondaire R. Établissement étranger d'enseignement supérieur
 S. Autre cursus (en France) T. Non scolarisé et jamais rentré dans l'enseignement supérieur
 U. Non scolarisé l'année précédente mais **précédemment entré** dans l'Enseignement supérieur universitaire ou non
 RC. Organisme de Recherche SO. Sans Objet

15 DERNIER DIPLÔME OBTENU

- A. Baccalauréat B. BTS C. DUT D. Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
 E. Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non) F. Diplôme universitaire d'entrée en 1er cycle, DAEU, ESEU, capacité en droit
 I. DEUG (y compris DEUG intermédiaire, DEUG IUP et DEUP)
 K. Attestation de fin de 1^{ère} année de médecine, de pharmacie et d'odontologie
 L. Diplôme du secteur paramédical et social : éducateur, infirmier, orthophoniste...
 M. DEUST, Diplôme d'Université N. Licence et licence LMD Q. Maîtrise (y compris maîtrise intermédiaire)
 R. Autre diplôme universitaire de 2ème cycle (hors diplôme d'ingénieur universitaire)
 U. Diplôme universitaire de 3ème cycle : DEA-DESS + Master LMD + Docteur en médecine... (Hors diplôme d'ingénieur)
 V. Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
 Y. Autre diplôme supérieur Z. AUCUN diplôme supérieur
 1. Diplôme d'établissement étranger secondaire 2. Diplôme d'établissement étranger supérieur
 3. Diplôme de formation générale de santé - grade licence 4. Diplôme de formation approfondie de santé - grade master

Département (français uniquement) : _____ ou Pays : _____

Année : _____ / _____ Établissement : _____

16 AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR L'ANNÉE 2021-2022

Établissement : _____

Type d'établissement :

00. Université ((française publique y compris INSPÉ) SO. Sans objet 01. BTS 02. CPGE
 03. École de commerce 04. École d'ingénieur 05. Enseignement supérieur privé
 06. Établissement Supérieur Art/Culturel 10. Établissement étranger d'Enseignement Supérieur
 11. École Normale Supérieure 13. École d'Architecture 15. Autre école ou cursus
 17. Enseignement par correspondance 18. Établissement de Formation Paramédicale ou Sociale

17 INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE LILLE EN 2021-2022

Cursus : Licence Master Doctorat Diplôme d'Ingénieur Diplôme d'Université
 Licence Professionnelle DEUST Études de santé
 Autre : _____

Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé Droit, Économie, Gestion
 Sciences Humaines et Sociales Arts, Lettres, Langues

Intitulé de la formation : _____ Étape

--	--	--	--	--	--

VET

--	--	--

Précisez s'il s'agit d'un parcours spécifique (ex. : CMI, parcours bilingue,...) : _____

Niveau : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année 6^{ème} année Agrégation
 Diplôme d'Ingénieur (précisez l'année _____) Doctorat (précisez l'année _____ cochez si cotutelle)
 HDR Internat (DES) Autre (précisez : _____)

Avez-vous obtenu une validation d'études pour cette inscription ? : OUI NON

18 AUTRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE LILLE EN 2021-2022

Cursus : Licence Master Doctorat Diplôme d'Ingénieur Diplôme d'Université
 Licence Professionnelle DEUST Études de santé
 Autre : _____

Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé Droit, Économie, Gestion
 Sciences Humaines et Sociales Arts, Lettres, Langues

Intitulé de la formation : _____ Étape

--	--	--	--	--	--

VET

--	--	--

Précisez s'il s'agit d'un parcours spécifique (ex. : CMI, parcours bilingue,...) : _____

Niveau : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année 6^{ème} année Agrégation
 Diplôme d'Ingénieur (précisez l'année _____) Doctorat (précisez l'année _____ cochez si cotutelle)
 HDR Internat (DES) Autre (précisez : _____)

Avez-vous obtenu une validation d'études pour cette inscription ? : OUI NON

19 VOTRE PHOTOGRAPHIE (TÊTE NUE)

Votre photographie sera imprimée sur votre carte d'étudiant - démarche obligatoire pour l'inscription à l'université - et enregistrée sur nos serveurs. Conformément à la loi (droit à l'image), vous pouvez vous opposer à tout autre usage de cette photographie (trombinoscopes, annuaires...). **Dans le cas contraire, merci de cocher la case ci-dessous :**

J'accepte que ma photographie soit utilisée à des fins pédagogiques ou administratives.

Je, soussigné(e) _____

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier.

Date ____ / ____ / _____

Signature

NOTICE D'INSTRUCTIONS

Dossier d'inscription administrative

UNIVERSITÉ DE LILLE

Année universitaire 2021-2022

Bienvenue à l'Université de Lille

Cette notice est destinée à vous guider dans la constitution de votre dossier d'inscription au titre de la prochaine rentrée universitaire. Attention : votre inscription ne sera définitive que si vous remplissez toutes les conditions requises : dossier complet, titres requis, autorisation d'inscription dans les filières sélectives, validation d'acquis, transfert de dossier, droits universitaires acquittés, etc.

Vous devez fournir les photocopies de toutes les pièces demandées.

Dans le cas contraire, votre dossier sera considéré comme incomplet et rejeté.

Si les pièces ne sont pas rédigées en français, vous devez les faire traduire par un traducteur assermenté.

Liste des pièces à fournir :

- Photocopie d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité recto/verso ou Passeport)
- ~~Si vous n'étiez pas inscrit à l'Université de Lille depuis 2018-2019 : 1 photo d'identité officielle, tête nue, avec nom, prénom et date de naissance au verso. Plus d'informations sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619~~
- ~~Si vous êtes titulaire du baccalauréat : photocopie du diplôme ou du relevé de notes du baccalauréat ou titre admis en équivalence / dispense~~
- ~~Copie de la décision d'admission à la formation ou accord préalable d'inscription « Etudes en France »~~
- ~~Si vous êtes concerné (à vérifier sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>) : attestation d'acquiescement de la CVEC~~
- Paiement différé par virement du montant total des frais d'inscription (paiement en plusieurs virements refusé). Lors de **vos virements**, dans la zone dédiée aux commentaires (zone aussi appelée : motif ou libellé) indiquez **OBLIGATOIREMENT** les renseignements suivants : **numéro étudiant, nom et prénom, droits universitaires 2021-2022**. Pour prouver l'acquiescement de vos droits d'inscription, une attestation de virement comportant les détails du bénéficiaire, la date du virement et son montant devra **OBLIGATOIREMENT** être jointe à ce dossier. Vous trouverez le RIB de l'Université de Lille sur ce lien : <https://www.univ-lille.fr/rib-ulille/>
Pour l'IUT de Lille, site de Villeneuve d'Ascq (ex IUTA), veuillez vous rendre sur ce lien : <https://www.univ-lille.fr/rib-iuta/>
Pour toute autre mode de paiement, veuillez prendre contact avec votre relais/service scolarité.
- ~~Le cas échéant, copie de la décision d'exonération des droits de scolarité, signée du Président~~
- ~~Si vous êtes boursier du CROUS : avis conditionnel ou définitif d'attribution de bourse pour l'année 2021-2022~~
- ~~Copie des pièces justifiant d'un statut particulier ou d'une situation particulière indiqués dans le dossier d'inscription (exemple : sportif de haut niveau, pupille de la nation, bénéficiaire de l'AAH, ...)~~
- ~~Si vous vous inscrivez dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage : copie du contrat ou du CERFA signé de toutes les parties~~
- Si vous êtes mineur : courrier signé du représentant légal autorisant l'inscription
- ~~Si vous êtes français de moins de 25 ans : Attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC/JAPD) ou à défaut, attestation d'exemption~~
- ~~Si vous changez d'université : attestation de transfert de dossier obtenue auprès de l'université d'origine (pour toute inscription effectuée il y a moins de 10 ans)~~
- ~~Document attestant de la prise en charge financière de votre formation : convention de formation signée des parties prenantes ou à défaut contrat de travail~~
- ~~Si vous êtes demandeur d'emploi, attestation d'inscription Pôle emploi de moins d'un mois.~~



Suite
du document

Liste des pièces **SUPPLEMENTAIRES** à fournir **PAR LES DOCTORANTS** :

- ❑ Contrat doctoral signé de toutes les parties
- ❑ S'il s'agit d'une inscription en co-tutelle : copie de la convention et attestation de paiement auprès de l'université partenaire le cas échéant
- ❑ Si vous n'avez jamais été étudiant à l'Université de Lille : copie de l'autorisation d'inscription en doctorat

Liste des pièces **SUPPLEMENTAIRES** à fournir **PAR LES ETUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES**

C'est-à-dire non ressortissants des Etats de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen (Norvège, Islande, Liechtenstein), de Monaco, d'Andorre, de Suisse et les résidents du Québec

- ❑ Si vous avez été inscrit dans une université ou école relevant du *Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation* : carte d'étudiant ou certificat de scolarité 2018-2019
- ❑ Si vous êtes inscrit en 2019 et/ou étiez inscrit en 2018 dans un centre de français langue étrangère (FLE) en France : attestation d'inscription à ce centre
- ❑ Si vous êtes boursier du gouvernement français (BGF) ou bénéficiaire d'une décision d'exonération totale ou partielle attribuée par l'Université de Lille ou l'ambassade de votre pays d'origine : copie de l'avis de bourse ou copie de la décision d'exonération
- ❑ Si vous êtes réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, ou enfant d'un bénéficiaire de tels statuts : copie de la pièce justifiant de cette situation particulière.

Exemples de pièces : récépissé préfectoral portant mention « reconnu réfugié », mention « a obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire » ; carte de séjour mention « réfugié », mention « protection subsidiaire ».

ATTENTION : *si cette situation concerne votre père, mère ou tuteur légal joindre également une copie de votre extrait d'acte d'état civil ou livret de famille (avec traduction par un traducteur assermenté si le document n'est pas rédigé en français)*

- ❑ Si vous êtes résident de longue durée en France (ou son enfant) : copie de votre carte de résident de longue durée (ou celle de vos parents)

ATTENTION : *si cette situation concerne votre père, mère ou tuteur légal, joindre également une copie de votre extrait d'acte d'état civil ou livret de famille (avec traduction par un traducteur assermenté si le document n'est pas rédigé en français)*

- ❑ Si vous êtes étudiant ayant déclaré votre foyer fiscal ou étant rattaché à un foyer fiscal en France depuis plus de 2 ans : copie des avis d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019, 2020 et 2021 portant respectivement sur les revenus des années 2018, 2019 et 2020.

ATTENTION : *si vous êtes rattaché à un foyer fiscal, votre état civil doit obligatoirement apparaître sur les avis d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative à l'impôt fournis.*

Plus d'informations sur les droits d'inscription : <https://www.univ-lille.fr/etudes/droits-dinscription/>

1 IDENTIFIANT ÉTUDIANT

L'INE est indispensable à votre inscription et conditionne la remise de la carte d'étudiant.

L'Identifiant National Étudiant (INE), codé sur 11 caractères, est la seule variable permettant de suivre, au fil des ans, votre cursus. Il doit donc rester le même tout au long de votre scolarité.

Ce numéro apparaît sur votre relevé de notes du baccalauréat sous le titre « numéro BEA » ou « Numéro INE ».

Dans le cas d'un bac antérieur à l'année 1995, ce numéro vous a été attribué par l'université que vous avez fréquentée précédemment et doit apparaître sur vos relevés de notes.

Si vous n'en avez aucune trace, rapprochez-vous du rectorat de votre académie ou du dernier établissement que vous avez fréquenté.

Afin d'éviter les erreurs, pensez à distinguer les lettres O des chiffres 0 (zéro) en barrant ces derniers (ø).

Attention : si un INE vous a été attribué et que vous ne nous le fournissez pas lors de votre inscription, cette dernière ne pourra pas être validée.

Les étudiants français ou étrangers n'ayant jamais été scolarisés en France depuis 1995 ne possèdent pas encore d'INE. Un INE leur sera attribué lors de la validation de leur inscription.

2 ÉTAT CIVIL

Ces données doivent correspondre à celles de votre pièce d'identité. Par exemple, si vous avez l'habitude d'utiliser votre second prénom comme prénom usuel, nous ne pourrions le retenir comme prénom principal au niveau de votre inscription*.

*A noter : Il est possible d'utiliser au sein de l'Université un prénom autre que celui inscrit sur votre état civil. Plus d'informations sur inscriptions.univ-lille.fr – rubrique « liens utiles ».

3 HANDICAP

Les étudiants porteurs de handicap peuvent l'indiquer dans cette rubrique.

4 JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Le recensement et la journée défense et citoyenneté sont deux démarches obligatoires pour la présentation aux examens et aux concours des étudiants de moins de 25 ans et de nationalité française.

Lors du dépôt de votre dossier d'inscription, vous devez obligatoirement justifier de la régularité de votre situation vis-à-vis du service national en présentant l'attestation (ou récépissé) de recensement au Service National ou le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté, si celle-ci a déjà été effectuée.

5 PREMIÈRE INSCRIPTION

Dans l'enseignement supérieur : comprend l'entrée en BTS, les établissements d'enseignement supérieur public, les *prépa* grandes écoles, les ESPE, les écoles de commerce, les écoles d'ingénieur, les établissements de soins infirmiers, etc.

En université française : il ne faut pas tenir compte des inscriptions précédentes dans un établissement d'enseignement supérieur privé tel que l'Institut Catholique de Lille ou dans une université étrangère.

Les deux champs seront identiques si vous n'avez pas suivi d'autre cursus avant d'entrer en université.

6 BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENT

Il s'agit de la série du baccalauréat que vous avez obtenu avant 2021 (exemples : S, L, ES, STI, STT, STAE...). Depuis 2021, il faut mentionner les spécialités suivies en filière générale.

Si vous avez obtenu votre diplôme en France, indiquez le n° du département de l'établissement.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, indiquez le pays d'obtention.



BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus AVANT 1995

Baccalauréats Généraux

A	Philosophie - Lettres (ou Philo session antérieure à 1984)	A7	Arts plastiques (session antérieure à 1984)
A1	Lettres - Sciences	B	Économie et Social (ou Technique et Économie, session antérieure à 1984)
A2	Lettres - Langues	C	Mathématiques et Sciences physiques (ou Mathématiques élémentaires, session antérieure à 1984)
A3	Lettres - Arts Plastiques	D	Mathématiques et Sciences de la nature (ou Sciences expérimentales, session antérieure à 1984)
A4	Langues et Mathématiques (jusqu'à la session 1985)	DP	Sciences agronomiques et techniques
A5	Langues (jusque session 1985)	E	Mathématiques et techniques
A6	Éducation musicale (session antérieure à 1984)		

Baccalauréats Technologiques

F	Spécialité non précisée	F6	Chimie
F1	Construction mécanique	F7	Biologie option biochimie
F10	Microtechnique (session antérieure à 1984)	F7P	Biologie option biologie
F10A	Microtechnique option appareillage	F8	Sciences médico-sociales
F10B	Microtechnique option optique	F9	Équipement technique - bâtiment
F11	Musique et TMD Musique	G	Spécialité non précisée
F11P	Danse et TMD Danse	G1	Techniques administratives
F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)	G2	Techniques quantitatives de gestion
F2	Électronique	G3	Techniques commerciales
F3	Électrotechnique	H	Techniques informatiques
F4	Génie civil	HOT	Hôtellerie
F5	Physique		

Baccalauréats Professionnels

0021	Industriels	0022	Tertiaires
------	-------------	------	------------

BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus DEPUIS 1995

Baccalauréats Généraux

L	Littéraire (session antérieure à 2021)	S	Scientifique (session antérieure à 2021)
ES	Économique et Social (session antérieure à 2021)	0002	Baccalauréat Européen

Baccalauréats Technologiques

STI	Sciences et techniques industrielles	SMS	Sciences médico-sociales (jusqu'à la session 2008)
STPA	Sciences et technologies du produit agro-alimentaire	STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (depuis la session 2018)
STAE	Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	F11	Musicologie - Musique et TMD
STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	F11P	Danse
STG	Sciences et technologies de la gestion (depuis la session 2007)	F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)
STL	Sciences et technologies de laboratoire	STT	Sciences et technologies tertiaires (jusqu'à la session 2006)
ST2S	Sciences et technologie de la santé et du social (depuis la session 2009)	TD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
STMG	Sciences et technologie du management et de la gestion	TI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
		HOT	Hôtellerie (jusqu'à la session 2017)

Baccalauréats professionnels

0021	Industriels	0023	Agricoles
0022	Tertiaires		

Les Équivalences

0031	Titre étranger admis nationalement en équivalence (art. 16 du décret n°71-376 du 13 mai 1971, modifié par le décret 2013-446 du 30 mai 2013 - art 2)	0034	ESEU B ou DAEU B
0032	Titre français admis nationalement en dispense du baccalauréat en vue de la poursuite des études dans les universités	0036	Validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels
0033	ESEU A ou DAEU A	0037	Autre cas de non-bachelier

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL FRANÇAIS obtenu DEPUIS 2021

Enseignements de spécialité

090100	Arts plastiques	285200	Cinéma-audiovisuel
082500	Danse	275700	Histoire des arts
083200	Musique	278500	Théâtre
278600	Arts du cirque	062900	Sciences de la vie et de la terre
010500	Humanités, littérature et philosophie	030008	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
061300	Mathématiques	050700	Sciences économiques et sociales
304500	Biologie et écologie	024200	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (grecques)
074700	Numérique et sciences informatiques	024100	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (romaines)
043900	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	480600	Sciences de l'ingénieur
062300	Physique-chimie	Autre	Autre : intitulé à renseigner

8 PROFESSION

Il s'agit de la profession ou catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et des parents au sens INSEE.

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

10 - Agriculteurs & exploitants
 21 - Artisans
 22 - Commerçants & assimilés
 23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
 31 - Professions libérales
 33 - Cadres de la fonction publique
 34 - Professeurs & professions scientifiques
 35 - Professions de l'information, des arts & des spectacles
 37 - Cadres administratifs & commerciaux d'entreprise
 38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
 42 - Instituteurs & assimilés

43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social
 44 - Clergé et religieux
 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
 46 - Professions intermédiaires administratives & commerciales
 47 - Techniciens
 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise
 52 - Employés civils & agents de la FP
 53 - Policiers et militaires du rang
 54 - Employés administratifs d'entreprise
 55 - Employés de commerce

56 - Personnels des services directs aux particuliers
 61 - Ouvriers qualifiés
 66 - Ouvriers non qualifiés
 69 - Ouvriers agricoles
 71 - Retraités anciens agriculteurs exploitants
 72 - Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
 73 - Retraités anciens cadres & professions intermédiaires
 76 - Retraités anciens employés & ouvriers
 81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé
 82 - Autres personnes sans activité, étudiants

9 ÊTES-VOUS SPORTIF DE HAUT NIVEAU ?

Le statut de sportif de haut niveau est un statut officiel délivré par le ministère des sports. Pour justifier ce statut merci de joindre l'attestation délivrée par le ministère. Le fait d'être inscrit dans un

club, quel qu'en soit le niveau, n'octroie pas d'office le statut de sportif de haut niveau.

10 AIDE FINANCIÈRE

Cette rubrique permet de préciser l'aide financière accordée à un étudiant par l'État français, les collectivités territoriales ou par un gouvernement étranger.

11 CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Vous devez obligatoirement vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), préalablement à votre inscription. Pour cela, connectez-vous sur le site cvec.etudiant.gouv.fr. A l'issue de vos démarches d'acquiescement, vous obtiendrez une attestation d'acquiescement. Vous devez reporter à cette rubrique le numéro figurant sur cette attestation et joindre l'attestation à votre dossier. Les stagiaires de la formation continue et les étudiants étrangers accueillis dans le cadre d'un programme d'échange (type Erasmus) sont dispensés de cette démarche.

12 PROGRAMMES D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Il s'agit de programmes visant à favoriser la mobilité des étudiants pour l'obtention de leur diplôme, ceci au sein de l'Union Européenne ou vers tout autre pays.

13 14 DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ & SITUATION DE L'ANNÉE 2020-2021

Ces deux rubriques doivent être renseignées avec précision car elles permettent de déterminer votre parcours scolaire et universitaire.

Si vous n'avez pas connu d'interruption dans votre parcours d'études, les deux rubriques seront renseignées à l'identique.

Cependant, dans le cas d'une interruption d'études, les renseignements peuvent être différents.

Exemple : vous avez étudié en 2013/2014 à l'Université Paris 6, vous avez depuis interrompu vos études

Dernier établissement fréquenté : Année 2013-2014 : Université Paris 6

Situation de l'année 2020-2021 : vous devez cocher U. Non scolarisé mais précédemment rentré dans l'Enseignement Supérieur.

16 AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR L'ANNÉE EN COURS

Cette rubrique définit la filière dans laquelle une autre inscription est prise pour l'année en cours dans un autre établissement d'enseignement supérieur. S'il y a présence de plusieurs autres inscriptions, on ne retient que la filière aboutissant au niveau de formation le plus élevé.

VOS RELAIS / SERVICES SCOLARITÉ-INSCRIPTIONS

Inscription administrative, activation de l'identité numérique,
réédition de la carte multi-services, transfert de dossier,
annulation, remboursement, ...

DU LUNDI AU VENDREDI

(9H00-12H30

ET 13H30-16H30)



Privilégier
l'accompagnement
à distance

<https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant>

RELAIS CITÉ SCIENTIFIQUE

- Faculté des sciences et technologies (départements biologie / chimie informatique/physique/électronique, électrotechnique, automatique/mathématiques-MIASHS/mécanique/ sciences de la terre)
- Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires - FaSEST (institut des sciences économiques et du management / département des sciences sociales / département de géographie, d'urbanisme et d'aménagement)
- Polytech Lille

Université de Lille
Relais Scolarité-Inscriptions
Campus Cité scientifique
Bâtiment A5
59650 Villeneuve d'Ascq
03 62 26 84 30

RELAIS PONT-DE-BOIS

- Faculté des Humanités (départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage)
- Faculté des langues, cultures et sociétés (dépt. Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves/ études romanes, slaves et orientales / langues étrangères appliquées)
- UFR DECCID (départements sciences de l'information et du document / Infocom)
- Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation)
- Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI)

Université de Lille
Relais Scolarité-Inscriptions
Campus Pont-de-Bois
Bâtiment B
Rue du Barreau - BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
03 20 41 60 35

RELAIS MOULINS/LILLE - ⚠ Réouverture le 23 août (accompagnement en ligne dès le 16.08)

- Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales et ses instituts
- IAE Lille, University School of Management (sites Vieux-Lille, Moulines et Roubaix)
- IUT de Lille, site de Roubaix (ex-IUT C)

Université de Lille - Relais Scolarité-Inscriptions
Campus Moulines/Lille - Bâtiment F
1, place Déliot - CS 10629 - 59024 Lille Cedex
03 20 90 75 30

RELAIS SANTÉ - ⚠ Réouverture le 17 août

- UFR Sciences de santé et du sport (Facultés : médecine / pharmacie / odontologie / ingénierie et management de la santé - ILIS / sciences du sport et de l'éducation physique)

Université de Lille - Relais Scolarité-Inscriptions
Campus Santé - Faculté de médecine - Pôle formation
Avenue Eugène Avinée - 59120 Loos
03 20 62 76 02
Adresse postale : Faculté de médecine - Université de Lille - Campus Santé - Relais Scolarité Inscriptions
59045 Lille cedex

SERVICES IUT DE LILLE - ⚠ Réouverture le 23 août

- IUT de Lille, site de Villeneuve d'Ascq (ex-IUT A)

Université de Lille - IUT de Lille - Site de Vill. d'Ascq
Service scolarité et vie étudiante
Avenue Paul Langevin - BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq Cdx
03 59 63 22 70

- IUT de Lille, site de Tourcoing (ex-IUT B)

Université de Lille - IUT de Lille - Site de Tourcoing
Service scolarité et vie étudiante - 35 rue Sainte-Barbe
BP 70460 - 59208 Tourcoing Cedex - 03 20 76 25 98

- IUT de Lille, site de Roubaix (ex-IUT C)

Voir relais Moulines-Lille (ci-dessus)

SERVICE INSPÉ

- INSPÉ Lille Nord de France

Université de Lille - INSPE Lille Nord de France
Direction FTLV - Bureau Scolarité Centrale
365 bis rue Jules Guesde, BP 50458 - 59658 Vill. d'Ascq Cdx
03 20 79 86 51 - scolarite@inspe-lille-hdf.fr
<http://www.inspe-lille-hdf.fr>